

Frankizoù ha gwirioù enebet : skouer ar mediaoù

Diell 1



Foto graet da vare ar brezel diabarzh e Rwanda e 1994.

Diell 2



Livre blanc de la déontologie des journalistes, SNJ



Dieudonné condamné en appel pour un spectacle avec le négationniste Faurisson



"C'est la première fois qu'un artiste se retrouve devant une cour d'appel pour demander : 'Est-ce que j'ai le droit de faire rire mon public ?'", a regretté Dieudonné. (AFP)

La cour d'appel de Paris a condamné, jeudi, l'humoriste Dieudonné M'Bala M'Bala à 10 000 euros d'amende pour "*injures*" à caractère raciste et des propos tenus lors d'un spectacle où il avait convié sur scène un historien négationniste. Cette peine est la même que celle prononcée en première instance par le tribunal correctionnel de Paris. L'artiste, absent à l'énoncé de la décision, était jugé pour avoir fait remettre à Robert Faurisson, par quelqu'un déguisé en déporté juif, un "*prix de l'infréquentabilité*", le 26 décembre 2008 sur la scène du Zénith de Paris, lors d'une représentation de son spectacle *J'ai fait le con*.

	Frankizoù pe gwirioù 'vez doujet outo	Frankizoù pe gwirioù ne vez ket doujet outo
Diell 1		
Diell 2		
Diell 3		

